

Assemblée Générale du S.E.L. des Jalles

4 février 2023

Rapports soumis au vote des adhérents

Préambule : L'Assemblée Générale Ordinaire du S.E.L. se tiendra en présentiel le samedi 4 février 2023 à 15H à la Vacherie.

Nous proposons à nos adhérents qui le veulent un vote par correspondance afin de valider les rapports relatifs à l'année 2022 et au vote des candidatures pour le renouvellement du C.A.

Organisation : Tous les adhérents du S.E.L. des Jalles sont appelés à exprimer leurs votes, soit lors de l'AG en présentiel ou par correspondance :

- par courrier postal à **S.E.L. des Jalles à l'A.B.C, 8 rue Raymond Valet , 33290 Blanquefort**
- par mail à **seldesjalles33@gmail.com**

Matériel de vote : Le bulletin de vote est joint à l'envoi du présent document.

Merci de retourner par courriel ou par courrier postal avant le 30 janvier 2023 le bulletin de vote dûment complété, daté et signé (en fichier joint)

BILAN MORAL ET D'ACTIVITE soumis aux votes des adhérents :

2022

L'année 2022 a été riche en activités pour le S.E.L. des Jalles. Nous avons tout d'abord participé à de nombreux événements pour promouvoir l'association. En particulier, nous avons tenu un stand d'information sur le marché en début d'année. Nous avons été présents lors du festival nature à la Vacherie organisé pour la mairie de Blanquefort. Nous étions également présents lors de la journée des associations de Blanquefort et lors de la semaine de réduction des déchets.

Nous avons également pu réaliser un podcast radio pour présenter l'association sur R.I.G. radio.

Nous avons organisé également plusieurs gratiféria et bourses locales d'échanges.

Avec tous ces évènements nous avons **élargi notre association à 57 membres actifs en 2022**. Nous souhaitons maintenant pérenniser cette base d'adhérents en vous proposant toujours plus de rencontres conviviales.

Bureau de l'association

Le bureau actuel de l'association est le suivant :

- Clara Bedrani : co-présidente (élue en 2022 pour 2 ans) ;
- Lucas Rivoirard : co-président (élu en 2022 pour 2 ans) ;
- Anita Laurendeau : trésorière (élu en 2019 pour 2 ans) ;
- Jean-Marc Tardif : secrétaire (élu en 2022 pour 2 ans).

Les prochains évènements pour 2023

Voici les dates des prochaines Bourses Locale d'Échanges (B.L.É.) à marquer dans vos agendas (troc d'objets et discussions entre adhérents à la salle de la Vacherie) :

- **4 février 2023** de 15h-19h ;
- **4 mars 2023** de 15h-19h ;
- **1 avril 2023** de 15h-19h ;
- **6 mai 2023** de 15h-19h ;
- **3 juin 2023** de 15h-19.

Pour chaque BLE nous souhaitons avoir une animation sur un thème différent aussi pour chaque rencontre nous vous sollicitons afin qu'un de nous ait envie de partager une passion ou bien de présenter une association ... N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé.

Pour les gratiféria (vide grenier gratuit) ouvertes à tous en partenariat avec le Repair Café :

- **19 février 2023** : de 14h30 à 17h30 à la salle de Fongravey ;
- **18 mars 2023** : de 14h30 à 17h30 à la salle de Fongravey ;
- **13 mai 2023** : de 14h30 à 17h30 à la salle de Fongravey ;
- **24 juin 2023** de 14h30 à 17h30 sous la Halle du Marché ;

Pour conclure, dans un monde où les inégalités se creusent, où les individualismes consuméristes accentuent la perte de sens, où la tentation du repli sur la sphère personnelle guette le plus grand nombre, les associations d'économie sociale et solidaire comme le S.E.L. des Jalles tentent d'inscrire un autre rapport à la consommation, à l'argent et un autre rapport à l'autre tout simplement.

Merci d'exprimer **votre vote N°1** (rapport Bilan moral et d'activités) sur la fiche bulletin de vote unique qui est jointe

2 - Vote sur le rapport financier année 2022

COMPTE DE RESULTATS DU 1er JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022 (Arrêté au 31/12/2022)

DEPENSES	Réalisées	RECETTES	Réalisées
Assurance et Cotisation SEL'idaire	32,00 €	Adhésions / Dons	201,85 €
Cotisation ABC	5,00 €	Tookets 2020	11,84 €
Frais fonctionnement	164,45 €	Intérêts Parts sociales	0,23 €
Total des dépenses	201,45 €	Total des recettes	213,92 €
		Résultat 2022	12,47 €
		Report année 2021	694,88 €
		Cumul (des résultats)	707,35 €
		dont :	
		Espèces	39,86 €
		Crédit Agricole	667,49 €

Tookets 2022 : 10€ (versement attendu en janvier 2023)

Solde fin décembre 2022 : 707,35 €

Merci d'exprimer **votre vote N°2** (bilan financier) sur la fiche bulletin de vote unique qui est jointe

3 - Vote sur la cotisation 2023

Le bureau de l'association propose de repasser la cotisation à 5€ pour l'année 2023. Pour mémoire, la cotisation 2022 avait été portée à 2€ pour relancer l'association après la période de covid.

Merci d'exprimer **votre vote N°3** (cotisation) sur la fiche bulletin de vote unique qui est jointe

4 - Candidature d'Anita Laurendeau au conseil d'administration

Merci d'exprimer **votre vote N°4** (candidature d'Anita Laurendeau) sur la fiche bulletin de vote unique qui est jointe

5 – Candidature spontanée pour rejoindre le bureau ou le conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale, les membres actifs de l'association peuvent candidater spontanément pour rejoindre le bureau de l'association ou le conseil d'administration. Les votes de cette résolution ne se feront qu'en présentiel.

Fait à Blanquefort, le 15 janvier 2023

Pour le conseil d'administration du S.E.L. des Jalles, les co-présidents Lucas RIVOIRARD et Clara BEDRANI.